



Paris, le 17 octobre 2011

Compte rendu de la CGT douanes du CHS nord ouest du 14 octobre 2011

Pour l'administration : Nicole Pin et Norbert Bach
Pour la représentativité syndicale douanière **CGT** : Natacha Duffuler

La CGT précise que les demandes votées et actées en CHS soient suivies d'effets pour que les agents puissent en bénéficier sinon il conviendra de s'interroger sur notre utilité au sein de ceux-ci. Nous débutons, notre intervention en précisant que, dorénavant, nous demanderons un recensement du nombre de gilets pare balle affecté par brigade pour qu'un suivi régulier soit effectué (et ceci dans tous les CHS parisiens).

Concernant la brigade de surveillance intérieure de Paris nord :

1) Le climatiseur :

- le 17 juin 2011, le CHS valide l'achat d'un climatiseur (962,78 euros !) en prévision de chaleur estivale et de possibilité de canicule,
- fin aout, la logistique de la direction des finances publiques livre le climatiseur, une grande partie des sites des finances publiques est ainsi livré
- le 14 octobre, toujours pas de climatiseur à la brigade ?!
 - Interpellation immédiate en CHS sur la livraison dudit climatiseur. Réponse de l'administration : « il a été livré ! »



Où est le climatiseur ?!

La Présidente du CHS demande alors à la représentativité douanière de s'assurer du suivi des dépenses engagées par celui-ci.

2) Les bouchons d'oreille :

Dans un but de test, 6 paires de prothèses auditives sont commandées pour la BSIPN et seront passés dans Chorus (application informatique de gestion des dépenses publiques) cette année.

3) Achat de triflash :

Bien que cet achat devrait être financé par les budgets douaniers, nous apprenons aujourd'hui que cet achat serait organisé par la DG lors du salon MILIPOL, le 22 octobre.

En raison des retards pris par la hiérarchie douanière sur ce dossier, de la durée des marchés publics et du fait que celle-ci ne compte n'en acheter qu'un seul pour la brigade, la CGT, avec Solidaires, approuvent la mesure à titre exceptionnel et décide d'acheter **1** triflash sur son budget.

Un vaut mieux que deux tu l'auras !

Il suffit désormais que l'ACMO envoie un devis pour un trflash au responsable du CHS. Peut-être avant l'année prochaine.

La Présidente du CHS a alors rappelé aux différents intervenants qu'il était de leur devoir de tous s'activer pour que les projets financés par le CHS ne reste pas lettre vaine.

4) Le dispositif radio :

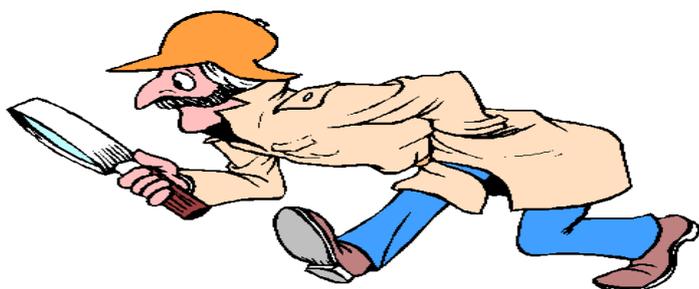
Nous demandons que deux radios DMR soit achetées en plus des quatre existantes pour pallier le défaut de communication entre les différents véhicules lorsque le véhicule d'un maître chien fait partie du dispositif.

L'achat de dispositif d'oreillettes et de dispositif déportés serait prévu par la division surveillance. A suivre...

Concernant l'entrepôt de Paris Ney :

1) le climatiseur bis repetita :

Question : Où est le climatiseur ??



2) le rapport de l'inspectrice hygiène et sécurité :

Ce rapport évoque des problèmes liés à la présence de produits corrosifs potentiellement incendiaires...Et oui !

Réponse de l'administration : "le dossier est au PLI à la DI". La réponse au dernier CHS de l'administration des douanes au président CHS fut "l'entrepôt va disparaître"(Oui mais il ne déménage pas avant avril 2013). La sécurité des agents relève, par contre, elle encore, de la responsabilité pénale de l'employeur.

Nous attirons donc l'attention de l'administration sur le défaut de relais d'information entre les différentes dates de CHS. Nous demandons que des réponses soient données aux représentants du personnel en CHS entre deux séances plénières pour qu'un suivi réel soit effectué.

Vu les réponses non exhaustives données en séance, nous exigeons non seulement des réponses mais aussi des actes pour que l'hygiène et la sécurité des agents soit respectée !

Pour la section CGT parisienne,
Natacha Duffuler.